



Au directeur de l'information  
pour diffusion immédiate

## **Communiqué**

### **Dépôt d'une pétition contre la construction en PPP de CHSLD en Montérégie POUR LE RESPECT DES BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES**

**Québec, le 27 mai 2010** - Des organisations syndicales membres de la Coalition contre les PPP en Montérégie étaient présentes aujourd'hui à l'Assemblée nationale pour le dépôt, par trois députés de l'opposition officielle qui appuient leur initiative, de pétitions qui ont été signées par plus de 5 200 personnes. L'opération avait pour but de protester contre la construction et surtout la gestion en partenariat public privé de futurs centres d'hébergement et de soins de longue durée dans la région de la Montérégie.

La Coalition réclame du gouvernement qu'il abandonne la construction de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) en mode PPP à Saint-Jean-sur-Richelieu, à Granby et à Châteauguay et qu'il s'engage à construire rapidement ces établissements en mode traditionnel public.

La Coalition dénonce le fait que le recours à ce mode de gestion privé est plus coûteux et n'offre pas la même garantie de qualité des soins que le mode public qui a fait ses preuves.

De plus, le choix du mode PPP a occasionné d'importants retards dans l'ouverture des CHSLD attendus depuis plusieurs années déjà. Pourtant, les besoins en matière d'hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie sont criants en Montérégie.

La Coalition constate que bien que des places en CHSLD à Saint-Jean-sur-Richelieu aient été annoncées en 2007, il n'y a pas eu de travaux de construction depuis pour satisfaire aux besoins urgents d'hébergement. À Saint-Lambert, un projet de CHSLD en mode public avait été élaboré par la Corporation d'hébergement du Québec et annoncée par le gouvernement d'alors, en 2003. Une maquette du projet de CHSLD public avait même été exposée publiquement, laquelle est disparue par la suite au moment où le gouvernement actuel a fait le choix de confier à l'entreprise privée la responsabilité de la qualité de vie et des soins de milliers de personnes âgées.

La Coalition redoute que tous ces nouveaux projets prennent pour modèle le CHSLD Saint-Lambert dont le contrat prévoit que l'État sera encore locataire au terme d'un premier bail de 25 ans. Le contrat inclut non seulement la conception, la construction et l'entretien du bâtiment, mais aussi la prestation de soins et de services, les salaires du personnel et l'inévitable marge des bénéficiaires que retient toute entreprise privée.

Les membres de la Coalition estiment qu'il y a tout lieu de s'inquiéter à la fois pour les conditions de travail du personnel et pour la qualité des soins et des services aux bénéficiaires.

Les membres de la Coalition contre les PPP sont : la Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROC), la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec - FIQ, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), le Syndicat des enseignants du Haut-Richelieu (CSQ), la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-Montérégie).

Pour information : Chantal Mantha (514) 236-9287  
Caroline Valiquette (514) 796-5012  
François Forget (514) 949-1430